

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
SYNDICAT MIXTE POUR LE RECYCLAGE AGRICOLE DU HAUT-RHIN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

**Séance du 22 mars 2022**

**Date de la convocation** : le 2 mars 2022

**Nombre de membres en exercice** : 37

**Présents** : 11

**Procurations** : 15

**Votants** : 26

**5- ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Le Comité Syndical du SMRA68 examine le Compte Administratif 2021 qui se présente comme suit :

Investissement :

Dépenses	Prévues :	93 540,09 €
	Réalisées :	18 589,58 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	Prévues :	93 540,09 €
	Réalisées :	93 540,16 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévues :	836 673,59 €
	Réalisées :	360 258,08 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	Prévues :	836 673,59 €
	Réalisées :	857 106,63 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	74 950,58 €
Fonctionnement :	496 848,55 €
Résultat global :	571 799,13 €

En l'absence du Président qui s'est retiré pour le vote, et sous la présidence de M. René Issele, 2<sup>nd</sup> Vice-président, **le Comité Syndical vote et arrête** ainsi, à l'unanimité, le Compte Administratif 2021 du SMRA68.

Pour extrait conforme,  
Colmar, le 08/04/2022  
Le Président, Daniel ADRIAN



Certifié exécutoire à la date de dépôt en Préfecture

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**SYND MIXTE RECYCLAGE AGRICOLE 68**

Numéro SIRET : 20001143500019

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET SYND MIXTE RECYCLAGE AGRICOLE 68**

**ANNEE 2021**

## SOMMAIRE

Pages	
p 2	I. Informations générales
p 3	Exécution du budget
p 3	B - Modalités de vote du compte administratif
p 3	II. Présentation générale du compte administratif
p 3	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
p 4	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p 6	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
p 7 à 8	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
p 9	III. Vote du compte administratif
p 9 à 10	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p 11	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p 12	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p 13	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan	X	
p 14 à 15	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p 16 à 17	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p 18	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p 19	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p 19	A4 - Etat des provisions		X
p 20	A5 - Etalement des provisions		X
p 21	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p 22	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p 23	A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
p 23	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
p 24	B - Engagements hors bilan	X	
p 24 à 25	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	C - Autres éléments d'informations	X	
p 26 à 27	C1.1 - Etat du personnel	X	
p 28	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p 28	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p 28	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p 28	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
p 29	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p 30	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	X	
p 30	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p 31 à 33	D2 - Arrêté et signatures	X	

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
  - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	A 360 258,08	G 406 959,42
	<b>Section d'investissement</b>	B 18 589,58	H 18 984,30
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	<b>Report en section de fonctionnement (002)</b>	C	I 450 147,21
	<b>Report en section d'investissement (001)</b>	D	J 74 555,86
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D 378 847,66	= G+H+I+J 950 646,79
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	E	K
	<b>Section d'investissement</b>	F	L
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	= K+L
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	= A+C+E 360 258,08	= G+I+K 857 106,63
	<b>Section d'investissement</b>	= B+D+F 18 589,58	= H+J+L 93 540,16
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 378 847,66	= G+H+I+J+K+L 950 646,79

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre « non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre « au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	128 403,64	60 248,56			68 155,08
012	Charges de personnel et frais assimilé	308 250,00	281 206,61			27 043,39
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	2 750,00	1 632,96			1 117,04
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>439 403,64</b>	<b>343 088,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 315,51</b>
66	Charges financières	100,00				100,00
67	Charges exceptionnelles	330 000,00				330 000,00
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (					
022	Dépenses imprévues	50 000,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>819 503,64</b>	<b>343 088,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>476 415,51</b>
023 (2)	Virement à la section d'investissement (					
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	17 169,95	17 169,95			
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>17 169,95</b>	<b>17 169,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>836 673,59</b>	<b>360 258,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>476 415,51</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>0,00</b>				

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges		2 736,41			-2 736,41
70	Produits des services, domaine et vent	34 797,00	33 298,40			1 498,60
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations	347 358,00	309 684,78	56 880,00		-19 206,78
75	Autres produits de gestion courante	12,00	0,45			11,55
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>382 167,00</b>	<b>345 720,04</b>	<b>56 880,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-20 433,04</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires					
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>382 167,00</b>	<b>345 720,04</b>	<b>56 880,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-20 433,04</b>
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)	4 359,38	4 359,38			
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>4 359,38</b>	<b>4 359,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>386 526,38</b>	<b>350 079,42</b>	<b>56 880,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-20 433,04</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>450 147,21</b>				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	13 000,00			13 000,00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	76 180,71	14 230,20		61 950,51
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>89 180,71</b>	<b>14 230,20</b>	<b>0,00</b>	<b>74 950,51</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>89 180,71</b>	<b>14 230,20</b>	<b>0,00</b>	<b>74 950,51</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	4 359,38	4 359,38		
041	Opérations patrimoniales				
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>4 359,38</b>	<b>4 359,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>93 540,09</b>	<b>18 589,58</b>	<b>0,00</b>	<b>74 950,51</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	1 814,28	1 814,35		-0,07
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 814,28</b>	<b>1 814,35</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,07</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>1 814,28</b>	<b>1 814,35</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,07</b>
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	17 169,95	17 169,95		
041	Opérations patrimoniales				
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>17 169,95</b>	<b>17 169,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>18 984,23</b>	<b>18 984,30</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,07</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>74 555,86</b>			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	60 248,56		60 248,56
012	Charges de personnel et frais assimilés	281 206,61		281 206,61
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i> (3)			
65	Autres charges de gestion courante	1 632,96		1 632,96
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations provisions semi-budgétaires		17 169,95	17 169,95
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i> (3)			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>343 088,13</b>	<b>17 169,95</b>	<b>360 258,08</b>
<b>Pour information</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		4 359,38	4 359,38
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i> (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	14 230,20		14 230,20
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (5)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (5)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (5)			
3...	Stocks			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>14 230,20</b>	<b>4 359,38</b>	<b>18 589,58</b>
<b>Pour information</b>				
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	2 736,41		2 736,41
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	33 298,40		33 298,40
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	366 564,78		366 564,78
75	Autres produits de gestion courante	0,45		0,45
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		4 359,38	4 359,38
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>402 600,04</b>	<b>4 359,38</b>	<b>406 959,42</b>

<b>Pour information</b>				<b>450 147,21</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 814,35		1 814,35
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		17 169,95	17 169,95
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>1 814,35</b>	<b>17 169,95</b>	<b>18 984,30</b>

<b>Pour information</b>				<b>74 555,86</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

CA 2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>128 403,64</b>	<b>60 248,56</b>			<b>68 155,08</b>
60611	Eau et assainissement	150,00	61,97			88,03
60612	Energie - Electricité	1 000,00	971,21			28,79
60613	Chauffage urbain	3 000,00	2 372,62			627,38
60622	Carburants	1 000,00	523,04			476,96
60631	Fournitures d'entretien	500,00	491,09			8,91
60632	Fournitures de petit équipement	3 500,00	1 486,37			2 013,63
60636	Vêtements de travail	500,00	117,00			383,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 025,21			474,79
6068	Autres matières et fournitures	978,64				978,64
611	Contrats de prestations de services	6 000,00	1 788,27			4 211,73
615221	Bâtiments publics	2 000,00	2 338,66			-338,66
61551	Matériel roulant	2 500,00	680,45			1 819,55
61558	Autres biens mobiliers	4 500,00	1 882,98			2 617,02
6156	Maintenance	11 500,00	8 206,32			3 293,68
6161	Multirisques	600,00	566,64			33,36
6168	Autres	1 600,00	1 629,37			-29,37
617	Etudes et recherches	54 000,00	13 297,92			40 702,08
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	745,00			255,00
6184	Versements à des organismes de form	6 500,00	5 733,20			766,80
6185	Frais de colloques et séminaires	1 000,00	717,50			282,50
6188	Autres frais divers	1 700,00	2 440,66			-740,66
6225	Indemnités au comptable et aux régis	375,00				375,00
6226	Honoraires	500,00				500,00
6228	Divers	6 500,00	1 619,80			4 880,20
6238	Divers	1 500,00	510,05			989,95
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	924,11			1 075,89
6257	Réceptions	2 000,00	404,80			1 595,20
6261	Frais d'affranchissement	1 100,00	753,73			346,27
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	4 623,88			-123,88
6281	Concours divers (cotisations...)	500,00	326,00			174,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 200,00	3 948,95			251,05
6288	Autres services extérieurs	200,00	61,76			138,24
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assim</b>	<b>308 250,00</b>	<b>281 206,61</b>			<b>27 043,39</b>
6218	Autres personnel extérieur	4 000,00				4 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	200,00	136,77			63,23
6333	Particip. des employeurs à la form. prof.	3 000,00				3 000,00
6336	Cotisations au centre national et CNFP	3 100,00	3 288,76			-188,76
6338	Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur	500,00	410,07			89,93
64111	Rémunération principale	210 000,00	195 716,12			14 283,88
6451	Cotisations à l'URSSAF	22 500,00	20 684,74			1 815,26
6453	Cotisations aux caisses de retraite	47 000,00	43 326,29			3 673,71
6455	Cotisations pour assurance du personne	12 500,00	12 336,22			163,78
6458	Cotisations aux organismes sociaux	600,00	540,00			60,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	751,80			-151,80
6478	Autres charges sociales diverses	4 000,00	4 009,44			-9,44
6488	Autres charges	250,00	6,40			243,60
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>					
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 750,00</b>	<b>1 632,96</b>			<b>1 117,04</b>
6531	Indemnités	1 600,00	1 186,18			413,82
6532	Frais de mission	500,00	382,74			117,26
6533	Cotisations de retraite	150,00	61,79			88,21
6534	Cotisations de sécurité sociale - part p	400,00				400,00
65888	Autres	100,00	2,25			97,75

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
656	Frais de fonctionnement des groupe					
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>		<b>439 403,64</b>	<b>343 088,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 315,51</b>
66	Charges financières (b)	100,00				100,00
6616	Intérêts bancaires&sur op.de finance.(e)	100,00				100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	330 000,00				330 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	330 000,00				330 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétair					
022	Dépenses imprévues (e)	50 000,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>819 503,64</b>	<b>343 088,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>476 415,51</b>
023	Virement à la section d'investisemen					
042 (4,5,6)	Opérations d'ordre de transfert entr	17 169,95	17 169,95			
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	17 169,95	17 169,95			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>17 169,95</b>	<b>17 169,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
043 (7)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>17 169,95</b>	<b>17 169,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>836 673,59</b>	<b>360 258,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>476 415,51</b>

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00
---	------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>		<b>2 736,41</b>			<b>-2 736,41</b>
6419	Remboursements sur rémunérations d		1 092,00			-1 092,00
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et P		1 644,41			-1 644,41
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et v</b>	<b>34 797,00</b>	<b>33 298,40</b>			<b>1 498,60</b>
705	Etudes	34 297,00	33 099,00			1 198,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vent	500,00	199,40			300,60
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>					
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participat</b>	<b>347 358,00</b>	<b>309 684,78</b>	<b>56 880,00</b>		<b>-19 206,78</b>
7473	Départements	70 000,00	70 000,00			
74741	Communes membres du GFP	15 901,00	15 901,00			
74751	GFP de rattachement	153 457,00	150 622,00			2 835,00
7488	Autres attributions et participations	108 000,00	73 161,78	56 880,00		-22 041,78
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>12,00</b>	<b>0,45</b>			<b>11,55</b>
7588	Autres produits divers de gestion coura	12,00	0,45			11,55
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b> (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		<b>382 167,00</b>	<b>345 720,04</b>	<b>56 880,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-20 433,04</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>					
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>					
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaire</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> = a + b + c + d		<b>382 167,00</b>	<b>345 720,04</b>	<b>56 880,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-20 433,04</b>

<b>042</b> (3)	<b>Opérations d'ordre de transfert entr</b>	<b>4 359,38</b>	<b>4 359,38</b>			
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cp	4 359,38	4 359,38			
<b>043</b> (6)	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>4 359,38</b>	<b>4 359,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b> = RECETTES REELLES + D'ORDRE		<b>386 526,38</b>	<b>350 079,42</b>	<b>56 880,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-20 433,04</b>
---	--	-------------------	-------------------	------------------	-------------	-------------------

<b>Pour information</b> <b>R 002 Excédent</b> <b>de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>450 147,21</b>
---	-------------------

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors</b>	<b>13 000,00</b>			<b>13 000,00</b>
2051	Concessions et droits similaires	13 000,00			13 000,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (</b>				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors o</b>	<b>76 180,71</b>	<b>14 230,20</b>		<b>61 950,51</b>
2181	Install.générales,agencement & aménage	4 000,00			4 000,00
2182	Matériel de transport	40 000,00			40 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informa	29 180,71	14 230,20		14 950,51
2184	Mobilier	3 000,00			3 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectat</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors op</b>				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>89 180,71</b>	<b>14 230,20</b>	<b>0,00</b>	<b>74 950,51</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçu</b>				
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>				
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA,</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à de</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>89 180,71</b>	<b>14 230,20</b>	<b>0,00</b>	<b>74 950,51</b>
<b>040</b>	<b>Opération d'ordre transfert entre se</b>	<b>4 359,38</b>	<b>4 359,38</b>		
	<b>Reprise sur autofinancement antér</b>	<b>4 359,38</b>	<b>4 359,38</b>		
13911	Etat et établissements nationaux	4 359,38	4 359,38		
<b>041</b> (7)	<b>Opérations patrimoniales</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>4 359,38</b>	<b>4 359,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>93 540,09</b>	<b>18 589,58</b>	<b>0,00</b>	<b>74 950,51</b>

<b>Pour information</b>	
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement (sauf 138)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et reserves	1 814,28	1 814,35		-0,07
10222	FCTVA	1 814,28	1 814,35		-0,07
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 814,28</b>	<b>1 814,35</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,07</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 814,28</b>	<b>1 814,35</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,07</b>

021	<i>Virement de la section de fonctionn</i>				
040 (3, 4)	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>	<b>17 169,95</b>	<b>17 169,95</b>		
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	10 890,00	10 890,00		
28181	<i>Install.générales,agencement &amp; aménage</i>	469,00	469,00		
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	5 334,01	5 334,01		
28184	<i>Mobilier</i>	476,94	476,94		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>17 169,95</b>	<b>17 169,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
041 (5)	<i>Opérations patrimoniales</i>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>17 169,95</b>	<b>17 169,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>18 984,23</b>	<b>18 984,30</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,07</b>
---	--	------------------	------------------	-------------	--------------

<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>74 555,86</b>
--	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
Néant														
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>														
Néant														
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
Néant														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>														
Néant														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2021											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2021	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
Néant												
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>												
Néant												
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
Néant												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>												
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>												
<b>TOTAL GENERAL</b>												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2021 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2021 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
<b>TOTAL (A)</b>														
Barrière simple (B)														
NEANT														
<b>TOTAL (B)</b>														
Option d'échange (C)														
NEANT														
<b>TOTAL (C)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
<b>TOTAL (D)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
<b>TOTAL (E)</b>														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
<b>TOTAL (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2021 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 21(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2021 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
<b>(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nb produits						
	% de l'encours	%	%	%	%	%	%
	Montant en euros						
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2021 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3 A4 A5</b>

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00 €		16/04/2009
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Agencement, aménagement de bâtiments	6
Linéaire	Logiciels	2
Linéaire	Matériels de bureau électrique	6
Linéaire	Matériels informatiques	3
Linéaire	Mobilier	15
Linéaire	Progiciel métier	4
Linéaire	Voitures reprise après leasing	3

**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2021	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3 A4 A5</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

**A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2021	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>4 359,38</b>	<b>4 359,38</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>			
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>4 359,38</b>	<b>4 359,38</b>
13911	Etat et établissements nationaux	4 359,38	4 359,38

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>4 359,38</b>			<b>4 359,38</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>18 984,23</b>	<b>18 984,30</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>1 814,28</b>	<b>1 814,35</b>
10222	FCTVA	1 814,28	1 814,35
<b>Ressources propres internes (b)(2)</b>		<b>17 169,95</b>	<b>17 169,95</b>
28051	Concessions et droits similaires	10 890,00	10 890,00
28181	Install.générales,agencement & aménagemen	469,00	469,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 334,01	5 334,01
28184	Mobilier	476,94	476,94

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>18 984,30</b>		<b>74 555,86</b>		<b>93 540,16</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 4 359,38</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 93 540,16</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) 89 180,78</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES</b>	<b>A10.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Ordinateur HP PRO Desk-1		1 086,60		3
Ordinateur HP PRO Desk-2		1 086,60		3
Ordinateur HP ProBook 450 G8 Core i5		1 643,40		3
Serveur HPE ProLiant ML110 Gen10 Intel Xeon		10 413,60		3
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>14 230,20</b>		

**A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
1 ordi HP ProDesk 400 G3 (MI)		907,20	3	907,20			
1 ordi HP ProDesk 400 G3 (SA)		907,20	3	907,20			
1 ordi HP ProDesk 400 G3 (VM)		907,20	3	907,20			
Ordi HP ProBook 440 G4 Core + office 2016 Business		1 384,80	3	1 384,80			
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Anti-virus UTM Endpoint Protection 25 users		1 794,00	2	1 794,00			
Renouvellement licence Firewall (pare feu)		733,20	2	733,20			
Destruction							
Licences Exchange Server 2016 + paramétrage		3 874,80	2	3 874,80			
Ordi HPProBook470G1-Office2013-maintenance 3ans		1 256,40	3	1 256,40			
Serveur HP ProLiant/Onduleur		9 274,98	3	9 274,98			
Serveur Upgrade ML350G6		2 506,80	3	2 506,80			
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>23 546,58</b>					

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2021
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
<b>Totaux généraux</b>						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B: bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget .

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>ADMINISTRATIVE</b>		<b>2,00</b>		<b>2,00</b>	<b>0,80</b>		<b>0,80</b>
REDACTEUR	B	1,00		1,00	0,80		0,80
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00		1,00			
<b>TECHNIQUE</b>		<b>7,00</b>		<b>7,00</b>	<b>3,80</b>		<b>3,80</b>
INGENIEUR	A	4,00		4,00	1,80		1,80
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00		1,00	1,00		1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00		1,00			
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00		1,00	1,00		1,00
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>9,00</b>		<b>9,00</b>	<b>4,60</b>		<b>4,60</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un

agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2021	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
NEANT						
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
TECHNICIEN	B	TECH			3-a°	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	C3.1
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE</b>	C3.2
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.</b>	C3.3
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.</b>	C3.4

### C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
NEANT			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

### C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

### C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

### C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	93 540,09	18 589,58		74 950,51
RECETTES	93 540,09	93 540,16		-0,07
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	836 673,59	360 258,08		476 415,51
RECETTES	836 673,59	857 106,63		-20 433,04

(1) Y compris les rattachements

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	93 540,09	18 589,58		74 950,51
RECETTES	93 540,09	93 540,16		-0,07
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	836 673,59	360 258,08		476 415,51
RECETTES	836 673,59	857 106,63		-20 433,04
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>930 213,68</b>	<b>378 847,66</b>		<b>551 366,02</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>930 213,68</b>	<b>950 646,79</b>		<b>-20 433,11</b>

(1) Y compris les rattachements


<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2020	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2020 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2020 (%)
Taxe d'habitation		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPB		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPNB		0,000 %		0,000 %		0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL		0,000 %				0,000 %



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRÊTÉ ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

<p>Présenté par le President , A Colmar, le 25/10/2012 le President , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire Le President s'étant retiré lors du vote. A Colmar, le 25/10/2012</p> 	<p>Nombre de membres en exercice : 38 Nombre de membres présents: ..... Nombre de suffrages exprimés : ..... VOTES - Pour : ..... Contre : ..... Abstentions : .....</p> <p>Date de convocation : 09/10/2012</p> <p style="text-align: right;">Les membres du Comité syndical,</p>
<p>Certifié exécutoire par le President, compte tenu de la transmission en Préfecture, le <u>08/ 04/ 2022</u>, et de la publication le <u>08/ 04/ 2022</u>.</p> <p style="text-align: center;">A Colmar, le <u>08/ 04/ 2022</u>.</p>	